

Après le génocide des Arméniens , comment la Turquie s'est débarassée de ses minorités

Lors des négociations , le traité de Lausanne, signé en 1923, entre les Turcs et les pays Alliés est le dernier résultat de la Première Guerre mondiale. Le traité reconnaît la légitimité de Moustafa Kemal et de son régime simili-parlementaire.

Un chapitre du traité est consacré aux obligations militaires des non-musulmans.

La délégation turque avait déjà affiché la couleur du processus de la création de "l'Etat-nation" de la République qui sera proclamée le 29 octobre de la même année.

A Lausanne la délégation turque prend soin de **rédiger des articles de manière à concevoir un outil pour réaliser un nettoyage ethnique.**

Riza Nur (prononcer Reza Nour), un délégué influent exprime l'idée suivante :

"La chose la plus juste et la plus vitale est d'éradiquer les minorités qui restent encore dans notre pays."

Pour parvenir pacifiquement à son objectif il propose le service militaire obligatoire aux non-musulmans , propositions dont les délégués sont contre .

Selon Riza Nur, il s'agit d'une solution gagnante et le motif de la proposition en est que "les Turcs rejoignent l'armée pour une durée de deux ans, se retirant de leurs activités commerciales et professionnelles et risquent leur vie aux champs de bataille.

Tandis que les non-musulmans restent chez-eux ,continuent à commercer , à s'enrichir et à se multiplier.

Il s'avère que le service militaire obligatoire effraie les Chrétiens dont les jeunes fuiront à l'étranger afin d'éviter l'incorporation.

Il ne restera au pays que des vieillards et de jeunes filles . Ces dernières , faute de trouver un mari à épouser émigreront et certaines, restées au pays ne pourront reproduire.

Dans 40-50 ans (les années 1960-1970 ndlr)le service militaire obligatoire achèvera la présence des Non-Chrétiens au pays."

Par ailleurs, les déserteurs ne pourront retourner au pays par crainte des sanctions qui leur seront affligées par les tribunaux militaires." (*)

Les calculs de Riza Nur se sont avérés partiellement justes.

-La communauté **grecque** évaluée à **120.000** âmes lors

de l'analyse de Riza Nur en compte actuellement **1500 à 1600**

dont la majorité a plus de 65 ans.

-La communauté **arménienne** est évaluée entre **50.000 et 60.000 personnes, 109 ans après avoir subi un génocide.**

La disparité des chiffres entre les deux communautés est dû à l'émigration massive des Grecs à leur mère Patrie.

Tandis que les Arméniens ont été réticents à partir vers une Arménie sous le joug du communisme et quelques-uns ont opté émigrer vers les Etats-Unis et l'Europe pour une vie plus paisible.

(*) Riza Nur. Ma vie et mes memoires. Editions Işaret

Zaven Gudsuz zaven471@hotmail.com (ancien élève des collèges mekhitaristes d'Istanbul & de Sèvres)

diplômé d'économie de l'Université de Nantes en France

photo : D.R.